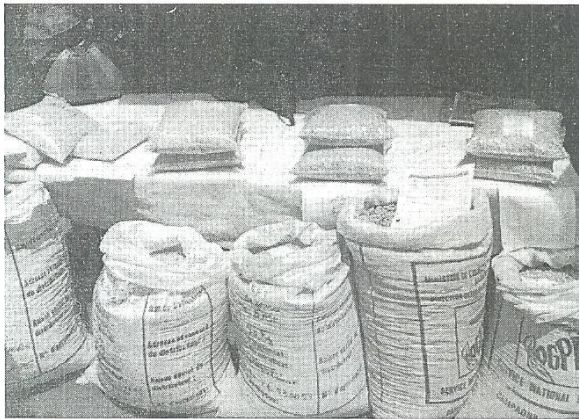




Renforcement de capacités du secteur privé semencier

Cinq plans d'affaires pour faciliter le financement des entreprises semencières

Le Programme semencier pour l'Afrique de l'Ouest (PSAO), en collaboration avec l'Association nationale des entreprises semencières du Burkina Faso (ANES-BF) et l'appui du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO), a organisé du 22 au 26 septembre 2014 à Ouagadougou, un atelier de formation et d'élaboration de plans d'affaires au profit de cinq entreprises semencières membres de l'ANES-BF. Le représentant du directeur général des productions végétales (DGPV), Pascal Zongo, a présidé la cérémonie d'ouverture de la rencontre.

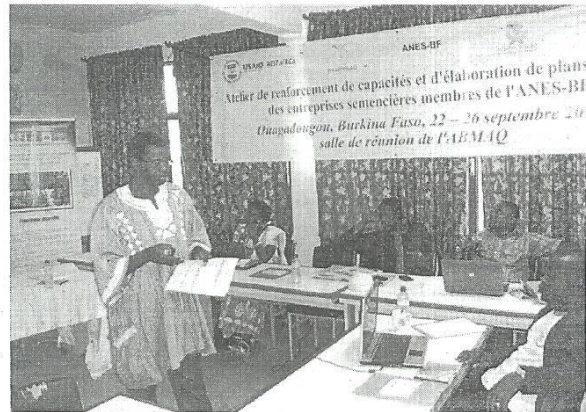


L'utilisation de semences améliorées contribue de façon significative à la productivité des cultures.

Le Programme semencier pour l'Afrique de l'Ouest (PSAO), poursuivant son programme de soutien et de renforcement des capacités techniques et de marketing des entreprises semencières, est en train d'améliorer leurs outils de gestion pour les aider à mieux développer leurs activités. C'est dans ce contexte que s'est tenu cet atelier animé par deux personnes ressources sous la supervision du spécialiste régional agri-business du PSAO, Yacouba Diallo, avec l'appui du spécialiste national semences du PSAO,

Adama Néya. Les travaux se sont déroulés de façon participative avec les cinq entreprises sélectionnées. Il s'agit de : Agro-productions, Necema agricole du Faso (NAFASO), Entreprise de production de semences améliorées du Boulgou (EPSAB), Entreprise de production et de commercialisation de semences améliorées certifiées (EPC-SAC), Ferme semencière du Faso (FERSEM-Faso).

Chaque entreprise est repartie de l'atelier avec un plan d'affaires pour les trois prochaines années (2015-2017).



L'élaboration des cinq plans d'affaires s'est faite de façon participative avec les entreprises semencières.

Ces plans d'affaires, coproduits avec les entreprises semencières, font ressortir l'étude de faisabilité technique, l'étude de faisabilité commerciale et marketing, et l'étude de faisabilité juridique.

Le représentant du directeur général des productions végétales, Pascal Zongo, et le coordonnateur national du PPAAO Burkina, Atamana Bernard Dabiré, se sont félicités de l'élaboration de ces plans d'affaires qui participe de l'engagement du PSAO à soutenir les entreprises privées semencières à renforcer leurs capacités managériales et

d'accès aux ressources bancaires pour financer leurs activités.

Cet atelier est le premier d'une série qui vise à doter le maximum d'entreprises semencières de plans d'affaires

Il fait suite à l'atelier déjà organisé du 13 au 16 mai 2014 toujours à Ouagadougou et qui a permis de renforcer les capacités techniques, organisationnelles et entrepreneuriales des onze entreprises semencières membres de l'ANES-BF.

Le PSAO est financé par l'USAID et coordonné au niveau régional par le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF). Au Burkina Faso, le projet est sous la tutelle technique du ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Il vise à accroître la disponibilité en semences de qualité en portant le taux actuel de 12% à 25% au terme de la durée de vie du projet (2012-2017).

Le PSAO intervient dans sept pays : le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Niger, le Nigéria, et le Sénégal pour l'essentiel de ses activités. Toutefois, ses interventions s'étendent dans tous les pays membres de la Communauté économiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en plus de la Mauritanie et du Tchad pour les activités relatives à la politique semencière, à savoir la mise en œuvre du règlement semencier de la CEDEAO.

Le spécialiste en communication du PPAAO-Burkina



Cet atelier est le premier d'une série qui vise à doter le maximum d'entreprises semencières de plans d'affaires